



L'INSTITUT
D'ETUDES
SUPERIEURES

établissement
privé
d'enseignement
supérieur

34
boulevard
Hausmann
75009
Paris

téléphone
01 42 46 24 64

e-mail
contact@ines-
expertise.fr

D.E.C.

Diplôme d'Expertise Comptable

Les préparations

↳ Épreuve n° 1 : Réglementation professionnelle et déontologie de l'EC et du CAC

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
2 journées	Cours théoriques & exercices :	Périodes d'examen	420 €
Groupe "samedi"	1 ^{ère} session : 09/03 - 16/03 2 ^{ème} session : 21/09 - 19/10	09 mai 2019 12 novembre 2019	
Groupe "jeudi - vendredi samedi"	1 ^{ère} session : uniquement le samedi 2 ^{ème} session : 21/09 - 19/10	<u>Résultats</u> 04 juillet 2019 09 janvier 2020	

↳ Épreuve n° 2 : Révision légale et contractuelle des comptes

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
4 journées	Méthodologie & études de cas :	Périodes d'examen	780 €
Groupe "samedi"	1 ^{ère} session : 02/03 - 23/03 - 06/04 - 13/04 2 ^{ème} session : 14/09 - 28/09 - 05/10 - 12/10	09 mai 2019 12 novembre 2019	
Groupe "jeudi - vendredi samedi"	1 ^{ère} session : uniquement le samedi 2 ^{ème} session : 19/09 - 20/09 - 17/10 - 18/10	<u>Résultats</u> 04 juillet 2019 09 janvier 2020	

↳ Épreuve n° 3 : Rédaction et soutenance d'un mémoire

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
<u>Présentation</u> une journée (en semaine)	A - Agrément 1 - Présentation & définition du sujet - 18 janvier 2019 - juin 2019	<u>Dépôt Agrément du sujet</u> - 12 mai 2019 - Octobre 2019	Suivi complet 2 400 €
<u>Suivi du candidat</u> réalisé lors d'entretiens individuels et / ou d'échanges par courriel.	2 - Rédaction de la notice et du plan - de janvier à mai 2019 - de juin à octobre 2019	<u>Résultats Agrément</u> 3 mois après AR du dossier	Agrément 960 €
	B - Mémoire 1 - Suivi, coaching et aide à l'élaboration du mémoire - de mai 2019 à juillet 2019 - de novembre 2019 à février 2020	<u>Dépôt du Mémoire</u> - 31 août 2019 - fin-février 2020	Mémoire 1 440 €
	2 - Relecture et 1 ^{ère} soutenance Avant le dépôt du mémoire	<u>Périodes d'examen</u> - mi-novembre 2019 - mai 2020	
	3 - 2 ^{ème} soutenance Avant l'oral du mémoire	<u>Résultats</u> - 09 janvier 2020 - juillet 2020	

Les financements

- ↳ prise en charge personnelle
- ↳ le plan de formation de l'entreprise (OPCA)
- ↳ votre compte personnel de formation (CPF), en associant ou non votre employeur.

Les modalités administratives

↳ S'inscrire en qualité d'expert-comptable stagiaire

Vous pouvez accomplir le stage professionnel d'expertise comptable si vous êtes titulaire du D.S.C.G (ou du D.E.S.C.F)

Toutefois, si vous avez validé par examen (avec des notes égales ou supérieures à 10/20), dispense, report de note, 4 des 7 épreuves obligatoires du DSCG, vous pouvez commencer le stage. Vous devrez alors obtenir le DSCG dans les deux années qui suivent. A défaut, votre stage sera suspendu pendant 3 ans maximum.

Le dossier d'inscription au stage est à retirer auprès de votre Conseil Régional de l'Ordre. (CROEC)

Le stage pourra débiter à compter de la validation de votre dossier par le CROEC.

↳ Déposer le dossier de demande d'agrément

La demande d'agrément du sujet constitue une étape importante de la procédure d'inscription à l'épreuve de soutenance du mémoire. En effet, vous ne pouvez vous inscrire à cette épreuve qu'après avoir obtenu l'agrément de votre sujet de mémoire par un évaluateur. L'agrément de votre sujet de mémoire est valable pour quatre sessions successives (soit deux ans). Si vous ne déposez pas votre mémoire dans ce délai, vous devrez présenter une nouvelle demande d'agrément.

Le dossier est constitué d'une proposition de plan détaillé et quantifié, une notice explicative, une bibliographie détaillée. Il doit être déposé à l'agrément du jury national six mois au moins avant la date des débuts des épreuves du D.E.C.

Le résultat de la demande d'agrément est communiqué dans un délai de deux mois.

Pour vous inscrire, vous devez télécharger le dossier sur <http://www.siec.education.fr>, rubrique "votre examen", sous rubrique "DEC". Téléphone SIEC : 01 49 12 34 65. Le dossier est en ligne toute l'année.

↳ S'inscrire à l'examen final

Au terme des trois années de stage*, la demande d'inscription à l'examen final peut concerner les trois épreuves ou les deux écrits selon que vous choisissez de présenter à la même session les trois épreuves ou seulement les deux épreuves écrites.

Vous disposez de six ans après la date de la délivrance de l'attestation de stage pour obtenir le diplôme d'expertise comptable.

Le dossier est constitué (entre autres) de l'attestation de fin de stage, du diplôme permettant l'inscription.

Pour vous inscrire, vous devez télécharger le dossier sur <http://www.siec.education.fr>, rubrique "votre examen", sous rubrique "DEC". Téléphone SIEC : 01 49 12 34 65.

* des dérogations sont possibles.

	SESSION MAI 2019	SESSION NOVEMBRE 2019
Inscription SIEC	du 14/01 au 28/02/2019	du 08/07 au 31/08/2019
Date limite dépôt agrément	06 novembre 2018	12 mai 2019

Le règlement d'examen

↳ Il est organisé deux sessions par an pour chacune des trois épreuves (mai et novembre).

ÉPREUVES	LIBELLÉ DE L'ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
Epreuve n° 1 - QCM	Réglementation professionnelle et déontologique de l'EC et du CAC	1 heure (écrit)	1
Epreuve n° 2 - Cas pratique	Révision légale et contractuelle des comptes	4 heures (écrit)	3
Epreuve n° 3 - Mémoire	Rédaction et soutenance d'un mémoire	1 heure (oral)	4

N.B : Lors de la 1^{ère} inscription, vous devez vous présenter aux deux épreuves écrites minimum.

Les conditions d'obtention

↳ Le D.E.C est décerné aux candidats qui ont obtenu pour les trois épreuves une moyenne générale au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire. Les notes sont éliminatoires à moins de 06/20 aux épreuves écrites, et à moins de 10/20 au mémoire.

↳ Les notes supérieures ou égales à 10/20 sont reportables sur huit sessions consécutives pour les candidats qui n'obtiennent pas la moyenne de 10/20 sur l'ensemble des épreuves, ou qui n'ont pas subi l'intégralité des épreuves.